



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la réunion spéciale du conseil municipal tenue le mardi le 08 septembre 2015 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	André Leclerc,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19h09 et vérifie le quorum.

1. Ouverture de la session
2. Formation « Droits acquis et règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme » - COMBEQ
3. Essais communication sans fil- Automates stations de pompage
4. Travaux supplémentaires – Agrandissement et réaménagement du Centre des Loisirs (PHASE 2)
5. Fermeture de la session

2015-09-197
6282

FORMATION « DROITS ACQUIS ET RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME » - COMBEQ

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à assister à la formation « Droits acquis et règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme » qui aura lieu les 16 et 17 septembre 2015, à Baie-Comeau, au coût de 505 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2015-09-198
6282

ESSAIS COMMUNICATION SANS FIL – AUTOMATES STATIONS DE POMPAGE

CONSIDÉRANT QUE des essais de communication sans fil doivent être réalisés afin de vérifier la possibilité de relier le réseau de la municipalité aux deux stations de pompage;

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CONSIDÉRANT QUE ces essais permettront de valider la possibilité que les automates qui seront installés pourront utiliser ce réseau de communication sans fil pour la transmission d'alarmes et l'interrogation des systèmes d'enregistreur de données;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis pour la mise aux normes pour l'eau potable seront finalisés à la suite des résultats de ces essais.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Groupe-conseil TDA de procéder aux essais de communication sans fil afin de vérifier la possibilité de relier le réseau de la municipalité aux deux automates qui seront installés aux stations de pompage, et ce au coût de 750,00\$, plus taxes.

Le montant pour ces essais sera pris dans le surplus accumulé.

2015-09-199
6283

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DES LOISIRS (PHASE 2)

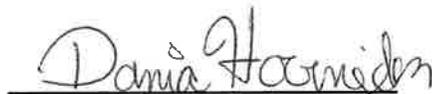
Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

2015-09-200
6283

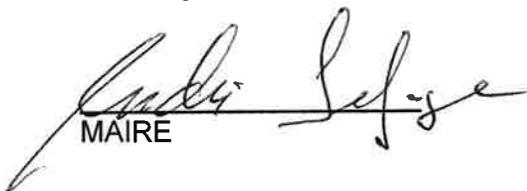
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 19 h 27.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE